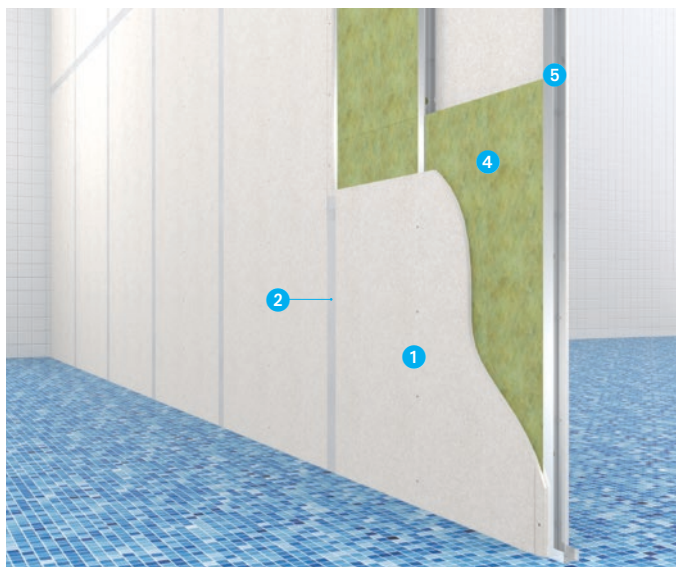


NOUVEAUTÉ

EI 60



Données techniques

- 1 Plaque MASTERIMPACT®-RH, épaisseur 12 mm
- 2 Enduit MASTERJOINT®-N ou MASTERJOINT®-EC
- 3 Bande de grille de verre
- 4 Laine de roche 50 kg/m³, épaisseur 50 mm
- 5 Montants*
- 6 Vis HI LOW 4 x 26 mm, entraxe 250 mm

Domaine de validité

- Cloison type 72/48 pour locaux EB+c et EC
- Hauteur maximale de cloison 3 650 mm
- Insertion de laine de roche 50 kg/m³
- Décalage des joints verticaux de 600 mm
- Affaiblissement acoustique $R_w(C; Ctr) : 46 (-3; -8)$ dB

Principe de montage

Les cloisons de distribution sont réalisées à l'aide de plaques MASTERIMPACT®-RH d'épaisseur 12 mm.

L'ossature est constituée de rails et de montants traités contre la corrosion par galvanisation à chaud selon la norme NF-EN 10346.

Le type de montants et les entraxes sont mentionnés dans l'avis technique. Pour la pose de revêtement céramique, les montants sont à entraxe maximum de 400 mm.

Les plaques sont fixées sur l'ossature métallique au moyen de vis autoforeuses HI LOW 4 x 26 mm.

Les joints entre les plaques MASTERIMPACT®-RH sont traités par marouflage avec une bande de grille de verre.

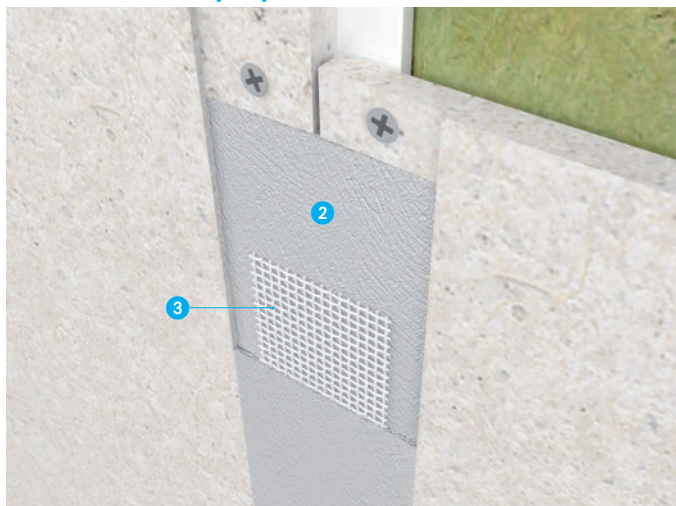
En fonction de la finition recherchée, l'enduit utilisé sera :

- MASTERJOINT®-N pour une finition peinture.
- MASTERJOINT®-EC pour une finition carrelage.

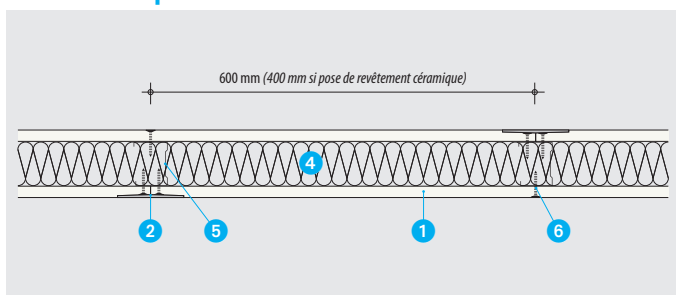
Selon l'avis technique, aucun traitement SPEC (hors traitement de pied de cloison) n'est nécessaire en partie courante de la plaque lors des travaux de finition de peinture ou de revêtement céramique en milieux très humides de type EB+c ou EC.

* Type des montants et des rails en fonction de la hauteur de la cloison, se référer à l'avis technique.

Jointolement des plaques



Fixation des parements



NOUVEAUTÉ

EI 60



Données techniques

- 1 Plaque MASTERIMPACT®-RH, épaisseur 12 mm
- 2 Enduit MASTERJOINT®-N ou MASTERJOINT®-EC
- 3 Bande de grille de verre
- 4 Laine de roche 30 kg/m³, épaisseur 60 mm
- 5 Montants, entraxe 600 mm*
- 6 Vis HI LOW 4 x 26 mm, entraxe 250 mm

Domaine de validité

- Cloison type 94/70 pour locaux EB+c et EC
- Hauteur maximale de cloison 4 000 mm
- Insertion d'une laine de roche 30 kg/m³
- Montants à entraxe de 600 mm
- Affaiblissement acoustique R_w (C; Ctr) : 52 (-2; -7) dB

Principe de montage

Les cloisons de distribution sont réalisées à l'aide de plaques MASTERIMPACT®-RH d'épaisseur 12 mm.

L'ossature est constituée de rails et de montants traités contre la corrosion par galvanisation à chaud selon la norme NF EN 10346.

Le type de montants et les entraxes sont mentionnés dans l'avis technique. Pour la pose de revêtement céramique, les montants sont à entraxe maximum de 400 mm.

Les plaques sont fixées sur l'ossature métallique au moyen de vis autoforeuses HI LOW 4 x 26 mm.

Les joints entre les plaques MASTERIMPACT®-RH sont traités par marouflage avec une bande de grille de verre.

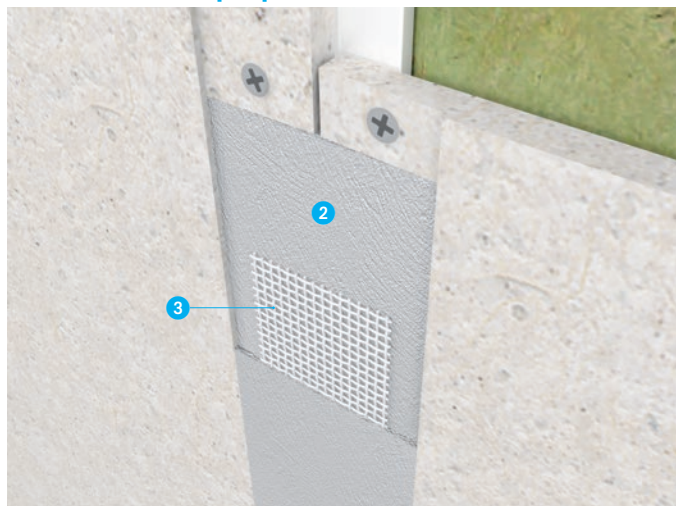
En fonction de la finition recherchée, l'enduit utilisé sera :

- MASTERJOINT®-N pour une finition peinture.
- MASTERJOINT®-EC pour une finition carrelage.

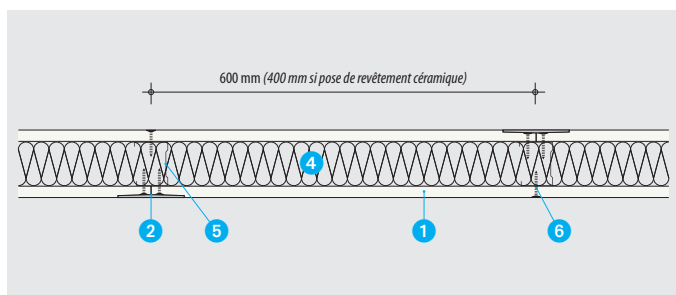
Selon l'avis technique, aucun traitement SPEC (hors traitement de pied de cloison) n'est nécessaire en partie courante de la plaque, lors de travaux de finition de peinture ou de revêtement céramique en milieux très humides de type EB+c et EC.

* Type des montants et des rails en fonction de la hauteur de la cloison, se référer à l'avis technique.

Jointoiment des plaques



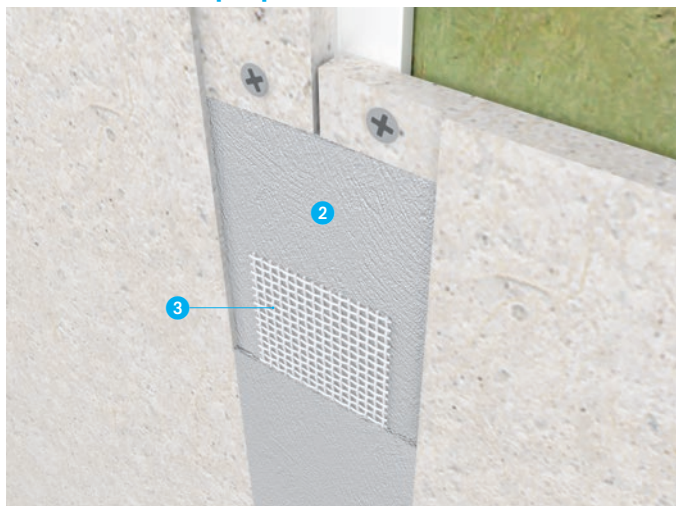
Entraxe des montants



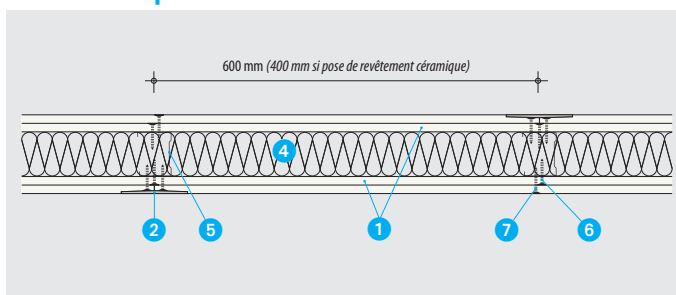
EI 120



Jointoiment des plaques



Fixation des parements



Données techniques

- 1 Plaque MASTERIMPACT®-RH, épaisseur 2 x 9 mm ou 2 x 12 mm (double couche)
- 2 Enduit MASTERJOINT®-N ou MASTERJOINT®-EC
- 3 Bande de grille de verre
- 4 Laine de roche 70 kg/m³, épaisseur 40 mm
- 5 Montants*
- 6 Vis HI LOW 4 x 40 mm, entraxe 600 mm, première peau
- 7 Vis HI LOW 4 x 40 mm, entraxe 300 mm, deuxième peau

Domaine de validité

- Cloison type 84/48 ou 96/48 pour locaux EB+c et EC
- Hauteur maximale de cloison 4 000 mm pour 2 x 12 mm et 3 650 mm pour 2 x 9 mm
- Insertion de laine de roche 70 kg/m³
- Montants métalliques selon hauteur de la cloison
- Décalage des joints verticaux de 600 mm
- Décalage des joints horizontaux de 2 000 mm
- Affaiblissement acoustique Rw (C ; Ctr) : 55 (-3 ; -10) dB

Principe de montage

Les cloisons de distribution sont réalisées à l'aide de plaques MASTERIMPACT®-RH d'épaisseur 9 ou 12 mm. L'ossature est constituée de rails et de montants traités contre la corrosion par galvanisation à chaud selon la norme NF-EN 10346.

Le type de montants et les entraxes sont mentionnés dans l'avis technique. Pour la pose de revêtement céramique, les montants sont à entraxe maximum de 400 mm.

Les plaques sont fixées sur l'ossature métallique au moyen de vis autoforeuses HI LOW 4 x 40 mm.

Les joints entre les plaques MASTERIMPACT®-RH sont traités par marouflage avec une bande de grille de verre.

En fonction de la finition recherchée, l'enduit utilisé sera :

- MASTERJOINT®-N pour une finition peinture.
- MASTERJOINT®-EC pour une finition carrelage.

Selon l'avis technique, aucun traitement SPEC (hors traitement de pied de cloison) n'est nécessaire en partie courante de la plaque lors des travaux de finition de peinture ou de revêtement céramique en milieux très humides de type EB+c ou EC.

* Type des montants et des rails en fonction de la hauteur de la cloison, se référer à l'avis technique.